

maintenant !

- Extrait du registre des délibérations
Commission « Epanouissement du citoyen
et jeunesse »

Conseil municipal du 16 décembre 2013
Séance du 26 novembre 2013

25 Associations sportives - subventions sur projet

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

- **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN
M. KCHOK, Mme KEZZOUL.

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM.
BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, Mmes M'BAYE-DIAO, BARBETTE, M.BELMHAND, Mmes
FÉVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, M.TAHI.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON
M. GRIMBERT
Mme PORAS
Mme BOUKHELIF
M. RIFI SAIDI
Mme PAMART
M. MACHU
Mme LEFEVRE

Pouvoir à :	M. VILLEMMAIN
Pouvoir à :	M. BERNARD-LUNEAU
Pouvoir à :	Mme CARLIER
Pouvoir à :	M. BOUADDI
Pouvoir à :	M. BOULHAMANE
Pouvoir à :	Mme DINGIVAL
Pouvoir à :	Mme FEVRIER
Pouvoir à :	M. BELMHAND

Etaient absents :

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. ABBA SIDICK
M. NACHITE
Mme RIFFAULT
M. VARLET
M. CHEURFA

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

39
201300039
34

- **Rapport de présentation :**

Monsieur Cédric LEMAIRE, conseiller municipal délégué, expose :

La Ville de Creil soutient les associations sportives par la mise à disposition de nombreux équipements, une importante aide technique et humaine, un accompagnement des projets portés par le monde associatif, l'attribution de subventions.

Subaquatique creillois

En raison des travaux de la Piscine Municipale, l'association a effectué tous ses entrainements au centre aquatique de Nogent/Villers. Pour l'aider à s'acquitter des droits d'entrée, une subvention de 2 020 € est proposée.

maintenant !

Cricket creillois

L'association a été titrée championne de France en ligue Nationale. Pour l'encourager et l'aider dans l'organisation de son tournoi, une subvention de 750 € est proposée.

Jeunesse et Avenir de Creil

L'association participera le 29 décembre prochain, à une sortie au All Star Game à Bercy et organisera également un Tournoi de Futsall le 22 décembre au Gymnase Jean Jacques Rousseau. Afin de l'aider pour ces deux événements, une subvention de 500 € est proposée.

L'Amicale Sportive de Tir de Creil

L'association souhaite équiper ses joueurs de polos et gilets aux couleurs de la ville afin de représenter de la dans les nombreuses compétitions auxquelles elle participe. Une subvention de 750 € est proposée.

L'Astre creillois

L'association a organisé son 8^{ème} « Bike and Run », le 17 novembre 2013, dans le parc de la Faïencerie sur l'île Saint Maurice et les jardins communaux. Cette manifestation a permis la promotion des disciplines enchaînées course à pied et VTT. Cet événement qui se pratique par équipe de deux, était ouvert à tout public, licencié ou non. Une subvention de 800 € est proposée

L'association a également organisé son 16ème Triathlon de Creil Vallée de l'Oise, le 5 mai 2013, sur la base nautique de Saint Leu d'Esserent. Cette manifestation de niveau régional a réuni 280 athlètes. Une subvention de 500 € est proposée.

Club amical de tennis de Creil

Pendant l'opération Creil bords de l'Oise, l'association a encadré avec ses animateurs, l'animation Urban Tennis. Les jeunes creillois ont ainsi pu, pendant 6 semaines, s'initier à la pratique du tennis. Une subvention de 4000 € est proposée.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date 26 novembre 2013,

Considérant les projets présentés par les associations,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver les subventions ci-dessous :

Associations	Subventions
Subaquatique	2 020 €
Cricket Creillois	750 €
Jeunesse et Avenir de Creil	500 €
Amicale Sportive de Tir de Creil	750 €
Astre creillois	1300 €
Club amical de tennis	4 000 €
Total	9 320 €

maintenant !

Article 2 : d'imputer la dépense sur des crédits ouverts, à cet effet, au budget de la Ville. (6574/40/DB).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **19 DEC. 2013**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :
Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le 20/12/13

et publication ou notification le 19/12/13

CREIL, le 20/12/13

LE MAIRE

[Signature]
Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



**Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy**

[Signature]

20 DEC. 2013